

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 02/10/2020

**Présents:** Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUE, Maryline AMBLARD, Jean-Louis DELMAS, Michèle RAOUX, Laetitia DUMAS, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Isabelle MOULIER, Dominique PEYTHIEU.

**Absent:** Loïc BORDERIE représenté par Sylvie CLAVEL

**Secrétaire de séance:** Sylvie CLAVEL

**Aire de camping-car/toiture d'un logement des haras:** Le montant total des travaux s'élève à 25658,50 € HT. Ce projet est financé à 80 %: 50 % du Conseil Régional dans le cadre du plan de relance et 30 % d'aide de l'état, soit un autofinancement de 5019,00 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité se prononce pour l'engagement des travaux.

**Route de Chavaroche:** La réfection de la voirie du lieu-dit «Chavaroche» aura lieu en deux tranches. Pour la 1ère tranche d'un montant de 71500,00 € HT, 3 subventions ont été acquises: 30000,00 € du SIDRE, 15000,00 € de DETR ET 9000,00 € au titre des amendes de police soit un autofinancement de 17500 € HT. Pour le financement de la 2ème tranche, soit 25000,00 € les demandes de subvention DETR 2021 et SIDRE sont en cours.

**Travaux d'aménagement rue des acacias:** Au cours des travaux d'assainissement de la rue des acacias il est envisagé d'enterrer les lignes électriques et téléphoniques, ce qui représente un coût supplémentaire d'environ 30000,00 € (montant approximatif après la réduction de 60 % de prise en charge par le syndicat d'électrification). Prochainement les commissions travaux et finances doivent se réunir pour élaborer un plan de financement du projet.

**Aménagement du camping:** Il est envisagé d'améliorer et de développer les capacités d'hébergement du camping municipal. Pour cela la commission tourisme va établir un projet de financement en collaboration avec la Région.

**Devenir du bâtiment ancienne école:** Dans le but de diminuer la consommation d'énergie, nous allons étudier d'autres possibilités de chauffage (électricité, gaz...).

**Ancienne gendarmerie:** Nous envisageons la vente du bâtiment ancienne gendarmerie situé route de Mauriac.

**Ciné-club et boîtes à livres:** Le 28 octobre à 16 heures aura lieu à la salle polyvalente l'inauguration du ciné-club et de l'installation de deux boîtes à livres dans le bourg. A cette occasion sera diffusé un film pour les enfants.

**Mutualisation des services:** Il va être signé une convention avec la commune de Valette dans le but d'échanger ponctuellement le matériel et les horaires de travail de nos employés communaux respectifs.

**Voie:** Il va être proposé aux autres communes du Pays Gentiane de regrouper les appels d'offre pour les travaux de voirie.

**Accord pour la vente des biens de section de Laurichesse:** Mme Laetitia DUMAS étant concernée par le vote quitte l'assemblée. A l'unanimité le Conseil Municipal entérine les votes précédents afin que M.Le Maire soit en mesure de signer les actes notariés.

**Location à l'Association la Remonte des terrains:** A la demande de l'association La Remonte l'ensemble des terrains aux abords de la station des haras sera loué pour un montant de 400 € pour la

période allant du 15/07/2020 au 15/03/2020. Il est également demandé un entretien au printemps pour la remise en état des terrains.

**Loyer cabinet médical:** Un contrat de bail professionnel avec le médecin d'un montant 350 € va être effectif à partir du 01er novembre 2020. Les charges locatives (eau et EDF) seront à la charge du locataire.

**Création d'un poste de cantinière:** Suite à la réouverture de la restauration scolaire un poste de cantinière sous forme de contrat à durée déterminée renouvelable va être créé à partir du 01er novembre 2020 jusqu'au 04 juillet 2020.

**Réunion publique:** Dans le mois de janvier 2021 aura lieu une réunion publique afin de faire le bilan des actions en cours et de présenter les différents projets.

**Travaux pistes de montagne:** Des travaux sur les pistes de montagne vont être réalisés avec l'employé communal.

**Achat de jeux de plein air:** Il est prévu d'installer une balançoire à l'école dans le respect des normes en vigueur. Les anciennes structures avaient été retirées pour cause de non conformité et vétusté.

**Pilones 4 G:** Dans le but de couvrir une réception maximale sur la commune 2 pilones 4 G vont être installés.

**Restructuration des emprunts:** M.Le Maire expose le plan de restructuration des emprunts. Le taux d'intérêt est de 0,45 % sur 10 ans. L'annuité est de                    au lieu de                    .

**Questions diverses:**

-Mise en place de permanence des élus chaque samedi de 10h30 à 12h00.